

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ARTHUR CROISSANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

FCP ARTHUR CROISSANCE

Fonds Commun de Placement

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
6 avenue de Provence
75009 PARIS
Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement ARTHUR CROISSANCE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 Février 2020

Le Commissaire aux Comptes

JPA



Pascal ROBERT

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale qui a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indicateur de référence constitué de 35% EURO STOXX 50 NR (EU0009658152) + 55% FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans + 10% EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandée d'au moins 3 ans, dans le cadre d'une gestion équilibrée et discrétionnaire. L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis pour l'EURO STOXX 50 NR et le FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

Stratégie d'investissement

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FIA est investi indifféremment en actions, obligations, produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant, sans privilégier aucun secteur. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais d'OPCVM ou de FIA. La gestion cherchera à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres à partir :

Du contexte macroéconomique, sur les niveaux de valorisation des différents marchés et sur l'évolution de la liquidité selon les classes d'actifs.

Des anticipations de performance pour chacune des grandes classes d'actifs, actions et obligations ; à partir de ces anticipations est établie une répartition entre sous-jacents actions, obligataires et alternatifs dans les bornes définies plus bas.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 0% à 65% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, à dominante moyenne et grande capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 65% aux marchés des actions de la zone euro,
- de 0% à 10% aux marchés d'actions de pays émergents.
- de 0% à 20% aux marchés des actions de petite capitalisation (<150M€).

De 35% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs souverains, ou du secteur public, ou privés de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont :

- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion et pouvant descendre jusqu'à BB-, ou non notés.

En cas de dégradation sous cette notation BB- selon l'analyse de la société de gestion, les titres seront conservés dans la limite de 10% de l'actif.

De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs de toutes zones géographiques, de tous secteurs économiques, et dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions n'excède pas 100% de l'actif.

Le FIA est investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 50% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier.

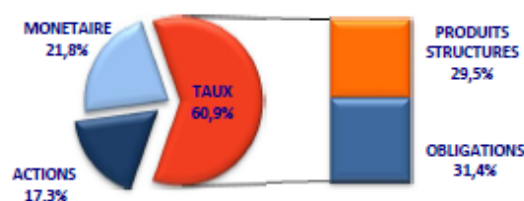
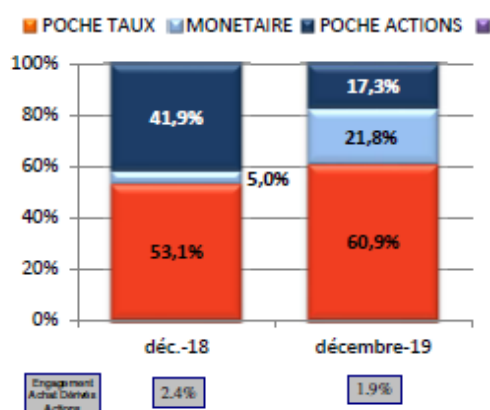
Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change.
- titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles, des warrants, des bons de souscription, des EMTN intégrant des dérivés simples ou complexes, des certificats.

COMMENTAIRE DE GESTION

ARTHUR CROISSANCE a pour but de surperformer un benchmark :
 35% EURO STOXX 50 NR + 55% FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ANS
 + 10% EONIA capitalisé
 La poche ACTIONS oscille entre 0% et 65% et la poche TAUX peut aller jusqu'à 100%.

VALEUR LIQUIDATIVE : 1 747.57 €	ACTIF NET : 1 991 364.00 €	PERFORMANCE 2019 : 15.42%
VOLATILITÉ : 7.81%	SRRI : 4	
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE	REPARTITION DE L'ACTIF	



CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE	
Monétaire	-0.05%
Obligations	8.49%
Actions	9.11%
Monep	-0.03%
Frais de gestion	-2.10%

PERFORMANCES PAR POCHE ANNEE 2019			
ARTHUR CROISSANCE		INDICES	
POCHE TAUX			
Monétaire	-0.37%	EONIA capitalisé	-0.39%
Obligations	13.35%	FTSE MTS 3-5 ans	1.34%
dont autres obligations	6.16%		
dont structurés	21.66%		
POCHE ACTIONS			
Actions	19.24%	EURO STOXX 50 NR	28.20%
ARTHUR CROISSANCE année 2019		15.42 %	

La valeur liquidative du 31 décembre permet d'afficher pour 2019 une performance nette de tous frais de **+15,42 %**. Elle se compare aux +10,56% de sa référence (-0,39% pour l'EONIA, +1,34 % pour le FTSE MTS 3-5 ans et +28,2 % pour l'EURO STOXX 50 NR).

► Poche TAUX :

Allocation « Obligations » : +7,8 points (60,9 % du portefeuille dont 29,5% de Structurés).

Principaux mouvements : Achats Structuré ARCELORMITTAL 6,44% 2024, Structuré UNIBAIL 4,7% 2024, Structuré NATIXIS 10,4% 2024, Structuré THALES 2,66% 2024, NATIXIS TV PERP, AXA TV PERP, LOXAM 4,25% 2024, Structuré ENGIE 4,2% 2024, Structuré LVMH 1,84% 2024, BIRD AM 5,25% 2024, Structuré MICHELIN 5% 2024 Sorties REALITES 9%13-19, CNP ASS. TV, Structuré SUEZ 4,6% 2021, Structuré SCHNEIDER 4,9% 2021, TOUAX TV13-PERP, Structuré AXA 5,2% 2023

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : Structuré ST-GOBAIN 6% 2020 (+53,9% / +1,39), Structuré BNP 6% 2020 (+54,5% / +1,37), Structuré VALLOUREC 6,5% 2021 (+87,9% / +0,93), Structuré BOUYGUES 4,94% 2021 (+28,3% / +0,84), MCA GTD FCP 3DEC (+8,2% / +0,62)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : BNP PARIBAS TPA (-4,8% / -0,16), Structuré PUBLICIS 4,4% 2021 (-5,6% / -0,06), Structuré ARCELORMITTAL 6,44% 2024 (-1,9% / -0,02)

Allocation « Monétaire » : +16,8 points (21,8 % du portefeuille).

Poche ACTIONS :

Allocation « Actions » : -24,6 points (17,4 % du portefeuille)

Principaux mouvements : Achats FCP MCA GLOBAL MARKETS, ACCOR Sorties TOUAX, DERICHEBOURG, BNP PARIBAS, AIR LIQUIDE, SMCP, APERAM, SCHNEIDER ELECTRIC, ALTRAN TECHN., MICHELIN, VIVENDI, WENDEL, VINCI, ORPEA, FNAC DARTY

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : FCP MCA ENTREPRENDRE PME (+21,8% / +1,07), SAINT-GOBAIN (+30,5% / +0,68), AXA (+20,6% / +0,67), FNAC DARTY (+17,7% / +0,64), ELIS (+24,3% / +0,52)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : TOUAX (-5,6% / -0,04), DERICHEBOURG (-0,5% / -0,01),

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 6,87 %

Perspectives 2020 :

2019 s'est finalement terminée sur une note plus positive, après avoir été marquée par des inquiétudes géopolitiques (guerre commerciale, Brexit) et par des incertitudes autour de la vigueur de la croissance économique (ralentissement ? récession ?). Ces éléments ont conduit les banques centrales à renforcer leur soutien, favorisant de fait les actifs risqués.

Certaines zones d'ombres nous incitent à la prudence en ce début d'année 2020. Qu'en sera-t-il de la relation future entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ? Un accord de « phase 2 » entre Etats-Unis et Chine est-il envisageable ? Quid des tarifs douaniers encore appliqués entre ces deux pays si aucun avancement n'est réalisé ? Qu'en est-il des menaces américaines sur d'éventuelles hausses de taxes douanières sur les produits européens ? Sur le plan macroéconomique, certains secteurs restent encore à la peine (l'automobile par exemple) et l'industrie mondiale ne montre pas encore de signes de reprise. Dans ce contexte, difficile d'imaginer un emballement à moyen terme de la macroéconomie mondiale. Les banques centrales resteront donc accommodantes favorisant paradoxalement les actifs risqués.

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de l'OPCVM ARTHUR CROISSANCE ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

CARACTERISTIQUES DU FONDS

- Date de création : 05/11/2003
- Date d'agrément : 10/10/2003
- Durée conseillée : supérieure à 3 ans
- Devise de cotation : euro
- Affectation du résultat : capitalisation
- Gérant : Romain HOUET / Pierre-Yves LEGOFF

CONDITIONS FINANCIERES

- Droit d'entrée : 5% maximum
- Droit de sortie : 2% maximum
- Frais de gestion : 2,10% TTC maximum
- Dépositaire : CIC Market Solutions
- Valorisation : hebdomadaire
- Conditions souscriptions / rachats : mardi jusqu'à 9h00 à cours inconnu
- Décimalisation : part entière

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

ARTHUR CROISSANCE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Conformément au règlement général de l'AMF, article 314-82, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés dans le cadre du mandat de gestion en 2019 et calculés au niveau de l'ensemble de ces mêmes actifs gérés par MCA FINANCE, se décomposent en Frais d'Intermédiation

pour 65% se répartissant à hauteur de 33% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS, de 44% pour SADIE et de 23% pour les tiers négociateurs et en Commissions de Mouvement pour 35% se répartissant à hauteur de 100% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de 0% pour la société de gestion MCA FINANCE.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Conformément à la Direction 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des FIA.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération est revue annuellement.

La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: www.mcafinance.fr.

Evènements intervenus au cours de la période

05/04/2019 Caractéristiques comptables : Mise à jour des commissions de mouvement

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	1 754 625,34	1 847 828,04
Actions et valeurs assimilées	210 429,88	703 642,10
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	210 429,88	703 642,10
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	976 930,64	708 072,07
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	976 930,64	708 072,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	567 264,82	436 113,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	567 264,82	436 113,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	480,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	480,00
Comptes financiers	241 377,23	51 696,96
Liquidités	241 377,23	51 696,96
Total de l'actif	1 996 002,57	1 900 005,00

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	2 013 006,01	1 911 160,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-55 357,23	-45 835,62
Résultat de l'exercice (a, b)	33 715,22	29 882,28
Total des capitaux propres	1 991 364,00	1 895 207,48
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	1 599,00	1 794,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 599,00	1 794,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 599,00	1 794,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	3 039,57	3 003,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 039,57	3 003,52
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 996 002,57	1 900 005,00

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AH1XF0C00002 AH1/0120/CALL/41. ACCOR	15 009,13	0,00
Total Actions et assimilés	15 009,13	0,00
Total Options	15 009,13	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	15 009,13	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	15 009,13	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
HO1XF0P00005 HO1/0120/PUT /92. THALES	8 770,90	0,00
HO1XF0P00006 HO1/0120/PUT /96. THALES	15 413,83	0,00
ML1XF9P00003 ML1/0119/PUT /92. MICHELIN	0,00	13 976,04
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46. TOTAL	0,00	11 277,16
Total Actions et assimilés	24 184,73	25 253,20
Total Options	24 184,73	25 253,20
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	24 184,73	25 253,20
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	24 184,73	25 253,20

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 589,50	11 872,51
Produits sur obligations et valeurs assimilées	49 998,62	54 935,91
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	61 588,12	66 808,42
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	575,30	221,82
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	575,30	221,82
Résultat sur opérations financières (I - II)	61 012,82	66 586,60
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	29 584,43	36 435,82
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	31 428,39	30 150,78
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 286,83	-268,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	33 715,22	29 882,28

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010021444	2,1 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010021444	1,20% TTC Taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010021444 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction		100	
- Actions, warrants, obligations convertibles, droits : 0,06% % TTC maximum (50 € TTC maximum)			
- Obligations : 0,015% TTC maximum (50 € TTC maximum)			
- BT, TCN, CD : 55 € TTC maximum			
- S/R OPC : 40 € TTC maximum			
- Eurex - Monep			
Options : 0.25% (4 € TTC minimum)			
Futures : 1,50€ TTC /lot			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	1 895 207,48	2 227 823,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	280 081,54	77 570,27
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-449 214,89	-73 306,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	40 772,35	59 825,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-90 859,94	-111 926,10
Plus-values réalisées sur contrats financiers	22 624,00	23 269,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-23 429,00	-7 925,00
Frais de transaction	-4 626,45	-9 522,23
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	288 578,52	-318 497,39
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-36 301,89</i>	<i>-324 880,41</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-324 880,41</i>	<i>-6 383,02</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	802,00	-2 254,40
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 268,00</i>	<i>466,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>466,00</i>	<i>2 720,40</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	31 428,39	30 150,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 991 364,00	1 895 207,48

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	219 964,49	11,05
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	120 584,80	6,06
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	467 289,24	23,47
Titres participatifs	59 000,00	2,96
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	110 092,11	5,53
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	976 930,64	49,06
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Actions et assimilés	15 009,13	0,75
TOTAL Opérations de couverture	15 009,13	0,75
Autres opérations		
Actions et assimilés	24 184,73	1,21
TOTAL Autres opérations	24 184,73	1,21

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	521 268,18	26,18	343 470,12	17,25	112 192,34	5,63	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	241 377,23	12,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	190 675,80	9,58	190 073,70	9,54	427 089,03	21,45	169 092,11	8,49
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	241 377,23	12,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			372 246,72
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	80 415,00
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	155 156,40
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	93 899,40
	FR0013106705	MCA GLOB.MKTS C 3D	42 775,92
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			372 246,72

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes	0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes	0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	33 715,22	29 882,28
Total	33 715,22	29 882,28
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	33 715,22	29 882,28
Total	33 715,22	29 882,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-55 357,23	-45 835,62
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-55 357,23	-45 835,62
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-55 357,23	-45 835,62
Total	-55 357,23	-45 835,62
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
ACTIF NET					
en EUR	2 747 670,66	595 016,29	2 227 823,68	1 895 207,48	1 991 364,00
Nombre de titres					
Parts C	1 670,000	356,000	1 250,000	1 252,000	1 139,504
Valeur liquidative unitaire					
Parts C EUR	1 645,31	1 671,39	1 781,63	1 514,04	1 747,57
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	199,03	164,89	52,39	-12,74	-18,99

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	164,48800	280 081,54
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-276,73100	-449 214,89
Solde net des Souscriptions Rachats	-112,24300	-169 133,35
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 139,50400	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	653,55
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	653,55
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	653,55
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	653,55
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,68
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	29 584,43
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	3 039,57
Total des dettes		3 039,57
Total dettes et créances		-3 039,57

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 754 625,34	88,11
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	210 429,88	10,57
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	976 930,64	49,05
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	567 264,82	28,49
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-3 039,57	-0,15
CONTRATS FINANCIERS	-1 599,00	-0,08
OPTIONS	-1 599,00	-0,08
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	241 377,23	12,12
DISPONIBILITES	241 377,23	12,12
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 991 364,00	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						210 429,88	10,57
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						210 429,88	10,57
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						210 429,88	10,57
TOTAL FRANCE						210 429,88	10,57
FR0000120271 TOTAL			EUR	850		41 820,00	2,11
FR0000120404 ACCOR			EUR	500		20 875,00	1,05
FR0000120628 AXA			EUR	700		17 577,00	0,88
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	900		32 850,00	1,65
FR0000133308 ORANGE			EUR	1 700		22 304,00	1,12
FR0004034072 XILAM ANIMATION			EUR	700		31 080,00	1,56
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712			EUR	8 096		13 398,88	0,67
FR0012435121 ELIS			EUR	1 650		30 525,00	1,53
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						976 930,64	49,05
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						976 930,64	49,05
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						219 964,49	11,05
TOTAL FRANCE						168 681,70	8,47
FR0013256385 CAPELLI 6,25% 17-310522	31/05/2017	31/05/2022	EUR	35	6,25	36 476,78	1,83
FR0013301066 AKUO ENERGY 4,25% 17-081223	08/12/2017	08/12/2023	EUR	40	4,25	41 272,37	2,07
FR0013424934 BD BIRD AM 140624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	3	5,25	31 023,55	1,56
XS1590066624 LOXAM 4,25% 17-150424	04/04/2017	15/04/2024	EUR	30	4,25	31 711,00	1,59
XS1647100848 CMA CGM 6,5% 17-150722	13/07/2017	15/07/2022	EUR	30	6,50	28 198,00	1,42
TOTAL LUXEMBOURG						51 282,79	2,58
XS1651444140 EUROFINS SCIENTIFI 2,125% 17-24	25/07/2017	25/07/2024	EUR	50	2,125	51 282,79	2,58
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						120 584,80	6,06
TOTAL ALLEMAGNE						69 517,00	3,50
FR0013280633 COMMERZBANK TV17-20 IDX	05/09/2017	03/09/2020	EUR	70		69 517,00	3,50
TOTAL PAYS-BAS						51 067,80	2,56
FR0013270238 BNP ST.GOBAIN 3%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	54		51 067,80	2,56

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						467 289,24	23,45
TOTAL ALLEMAGNE						70 091,00	3,52
FR0013263134 COMMERZBANK ORA 3,7%17-240620	23/06/2017	24/06/2020	EUR	70	3,70	70 091,00	3,52
TOTAL FRANCE						109 944,52	5,52
FR0013433745 HSBC TV19-110724 NATIXIS	18/07/2019	11/07/2024	EUR	45		46 805,40	2,35
FR0013440427 HSBC TV19-020824 MICHELIN R	09/08/2019	02/08/2024	EUR	43		43 629,52	2,19
FR9347FS4487 CA CIB FS TV18-21 PUBLICIS GRP	26/07/2018	26/07/2021	EUR	24		19 509,60	0,98
TOTAL ROYAUME UNI						28 886,90	1,45
XS2007134351 CS AG LDN TV19-110724 LVMH	18/07/2019	11/07/2024	EUR	29		28 886,90	1,45
TOTAL LUXEMBOURG						108 109,32	5,43
FR0013311172 NATIXIS STR ISS TV18-21 IDX	26/01/2018	19/01/2021	EUR	70		68 269,32	3,43
FRSG00010PR1 SG ISSUER TV19-191224 THALES	23/12/2019	19/12/2024	EUR	40		39 840,00	2,00
TOTAL PAYS-BAS						150 257,50	7,53
FR0013342631 BNP ISS BV TV18-220621 EMTN	20/06/2018	22/06/2021	EUR	60		37 620,00	1,89
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	60		57 996,00	2,89
FR0013460664 BNP PARIBAS ISS TV19-24 ENGIE	21/11/2019	21/11/2024	EUR	35		35 213,50	1,77
FR0013470044 MORGAN STANLEY TV19-24 IDX	27/12/2019	30/12/2024	EUR	20		19 428,00	0,98
TOTAL Titres participatifs						59 000,00	2,96
TOTAL FRANCE						59 000,00	2,96
FR0000140063 BNP PARIBAS TPA 84 TR.1-2	09/07/1984	31/12/2050	EUR	500		59 000,00	2,96
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						110 092,11	5,53
TOTAL FRANCE						110 092,11	5,53
FR0010154278 NATIXIS TV0105-PERP	06/01/2005	31/12/2050	EUR	25	3,75	26 127,44	1,31
XS0207825364 AXA TV04-PERP. SUB.EMTN S.19	20/12/2004	31/12/2050	EUR	36		37 138,84	1,87
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	40		46 825,83	2,35
TOTAL Titres d'OPC						567 264,82	28,49
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						567 264,82	28,49
TOTAL FRANCE						567 264,82	28,49
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	0,237		45 046,46	2,26
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	450		80 415,00	4,04
FR0007081088 CM-CIC EVOLUTION (D)			EUR	5,538		149 971,64	7,53
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	90		155 156,40	7,79

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	60		93 899,40	4,72
FR0013106705 MCA GLOBAL MARKETS C FCP 3DEC			EUR	36		42 775,92	2,15
TOTAL Contrats financiers						-1 599,00	-0,08
TOTAL Engagements à terme conditionnels						-1 599,00	-0,08
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						-1 599,00	-0,08
TOTAL AUTRES PAYS						-1 599,00	-0,08
AH1XF0C00002 AH1/0120/CALL/41.			EUR	-5		-565,00	-0,03
HO1XF0P00005 HO1/0120/PUT /92.			EUR	-2		-256,00	-0,01
HO1XF0P00006 HO1/0120/PUT /96.			EUR	-2		-778,00	-0,04

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*